



# Assemblée générale

Distr. limitée  
12 mai 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles

### Session d'organisation

New York, 10-12 mai 2021

Point 6 de l'ordre du jour

### Adoption du rapport sur la session d'organisation

## Projet de rapport

*Rapporteur* : Arsi Dwinugra Firdausy (Indonésie)

### Additif

## Organisation de la session

### D. Ordre du jour et organisation des travaux

1. À sa 2<sup>e</sup> séance, le 11 mai, le Comité spécial a adopté l'ordre du jour provisoire, tel qu'il figure dans le document [A/AC.291/1](#). L'ordre du jour était le suivant :

1. Ouverture de la session d'organisation.
2. Élection du Bureau :
  - a) Élection à la présidence ;
  - b) Élection du Rapporteur ou de la Rapporteuse ;
  - c) Élection à la vice-présidence.
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
4. Plan et modalités des activités futures du Comité spécial :
  - a) Questions de procédure, y compris le règlement intérieur régissant le fonctionnement du Comité spécial ;
  - b) Lieu des sessions du Comité spécial ;
  - c) Calendrier et programme des travaux du Comité spécial.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport sur la session d'organisation.
7. Clôture de la session d'organisation.



2. À la même séance, le Comité spécial a approuvé l'organisation des travaux de sa session d'organisation, telle qu'elle figure dans le document de séance A/AC.291/CRP.3.

### **E. Plan et modalités des activités futures du Comité spécial**

3. Le Comité spécial a examiné le point 4 de l'ordre du jour, intitulé « Plan et modalités des activités futures du Comité spécial » à ses 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> séances, tenues le 11 mai 2021. Des déclarations ont été faites par les représentantes et représentants des pays suivants : Fédération de Russie, Sri Lanka, Norvège, États-Unis, République islamique d'Iran, Liechtenstein, Canada, Malaisie, Chine, Portugal, Nouvelle-Zélande, Mexique, Australie, Japon, Turquie, République de Corée, Suisse, Costa Rica, Myanmar, Nicaragua, Autriche, Indonésie, Cabo Verde, Cuba, Inde, France, Uruguay, Kirghizistan, Pays-Bas, Roumanie, Jamaïque, Italie, Égypte, Philippines, République bolivarienne du Venezuela, Ukraine, Argentine, Tchéquie, Israël, Allemagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Afrique du Sud, Honduras, Pakistan, Bangladesh, Pérou, République dominicaine, République arabe syrienne, Chili, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Estonie, Bélarus, République populaire démocratique de Corée, Guatemala, Guyana, Trinité-et-Tobago, Nigéria, Érythrée et Équateur.

4. Des déclarations ont été faites par l'observateur du Saint-Siège et par le représentant de l'Union européenne (au nom de ses États membres et de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Géorgie, du Monténégro, de la Macédoine du Nord et de la République de Moldova) en sa qualité d'observateur.

---